RAPPORT DE VÉRIFICATION

SOCOTEC

CA GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION DE L'ARMOR A L'ARGOAT
11 RUE DE LA TRINITE
22200 GUINGAMP

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Désignation	Marque	Immat. porteur // Libellé client	Lieu de vérif. Emplacement	Nb Obs	Non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée
Appareil de levage	Pelle hydraulique utilisée en levage	CASE		Déchetterie St Agathon	4		Oui

Adresse d'intervention :
SAINT-AGATHON
KERHOLLO
22200 SAINT-AGATHON

Mission réalisée le 24/09/26

Date de vérification précédente : 24/03/26
Périodicite : 6 mois / Prochaine vérification : 03/27

Références SOCOTEC :
N° du rapport : 93280/26/6030
Date du rapport : 24/09/2026
N° d'affaire : 221193280000009/12000
Désignation : 22_GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION_AO LEVAGE_2022-052.01-SAINT AG
N° intervention : 93280260600000001844
Présence d'observation(s)

Références Client :

2.1.3.0 - EDT710869
Agence Équipements Saint Brieuc
Pôle Eqts Bretagne - SOCOTEC EQUIPEMENTS - 1 Rue Pierre et Marie Curie - Eleusis 3b - 22190 PLERIN
Tél. : (+33)2.96.58.05.46
SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.285.270 euros - 834 096 695 RCS Versailles
Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier
Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M RAULT Gael
Nombre de pages : 4

cofrac INSPECTION
Accréditation SOCOTEC EQUIPEMENTS n°3-1593
Liste des implantations et portée disponibles sur www.cofrac.fr

COMPTE-RENDU DE FIN MISSION

En fin de mission, un compte-rendu verbal reprenant les informations essentielles de la vérification a été réalisé par l'intervenant SOCOTEC auprès de M.LE GUYADER.

MODALITES DE LA VERIFICATION

Accompagnateur : Le personnel de déchetterie

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles :
- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement ;
- par des essais en charge pour les appareils de levage.

La liste des points de vérification figure en annexe du présent rapport.La date mentionnée au regard de chaque observation correspond à la date de fin de l'intervention, quel que soit la durée de celle-ci. Elle est donnée à titre indicatif dans un objectif de suivi des observations déjà signalées.

VERIFICATION DE L'EQUIPEMENT

1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Pelle hydraulique utilisée en levage
Constructeur / Marque	CASE
Type	521 E
Numéro de série	FNH521E1NBHE82001
Année de fabrication	2011
Marquage	CE

2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Configuration	Pneumatiques
Equipement de préhension ou de support de charge / Outil	Godet de terrassement
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	2000 kg

3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression général
Compensation/maintien de l'horizontalité du support de charge	Agissant sur le support des bras de fourche
Interdiction d'emploi des appareils mobiles aux personnes non autorisées	Système à clé amovible
Dispositif de retenue du conducteur sur son siège	Ceinture de sécurité ventrale
Frein de parking	Frein
Avertisseur(s)	Sonore et lumineux
Avertisseur asservi au déplacement et/ou recul	Sonore

4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité réglementaire (mois)	6
Périodicité retenue par le client (mois)	6
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Documents mis à disposition insuffisants. La vérification est incomplète : voir observation
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Charges et moyens de manutention mis à disposition présents

Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Aucun moyen d'accès nécessaire pour la vérification
Lieu de vérification / Emplacement	Déchetterie St Agathon

5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	2000

6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défectuosités auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Nous vous recommandons la mise à l'arrêt de l'appareil de levage.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Conditions d'exécution des vérifications / Document(s) nécessaire(s) à la vérification	06/12/2024 - Déjà signalé : Oui La notice d'instructions n'a pas été présentée, certains dispositifs de sécurité spécifiques ont pu ne pas être vérifiés. Compléter si nécessaire, la vérification en fonction des informations éventuelles de la notice d'instructions sur la présence et les modalités de test de dispositifs de sécurité qui auraient pu ne pas être vérifiés.	1
Conditions d'exécution des vérifications / Document(s) nécessaire(s) à la vérification	06/12/2024 - Déjà signalé : Oui Le carnet de maintenance n' a pas été présenté, certaines informations sur l'équipement de travail pouvant influencer la vérification ont pu ne pas être communiquées Assurez vous que vous possédez ce carnet, qu'il est à jour des actions de maintenance et qu'il pourra être mis à la disposition des personnes chargées des prochaines vérifications.	2
Mécanismes / Freins des mouvements concourant au levage	24/09/2026 - Déjà signalé : Non Le maintien à l'arrêt de la charge n'est plus assuré correctement, un glissement de celle-ci a été constaté lors des essais. Réviser le système de freinage et d'immobilisation de la charge en fonction des éventuelles préconisations du fabricant dans la notice d'instructions afin de supprimer toute dérive de la charge.	3
Affichages - Consignes - Documents / Affichage capacité(s) - Tableau des charges	24/09/2026 - Déjà signalé : Oui L'affichage de la CMU de l'appareil n'est pas d'origine constructeur. Réclamer auprès du constructeur le tableau de charge d'origine pour confirmer la CMU indiqué au poste de commande actuel	4

ANNEXE 1 : Liste des points de vérification des équipements de travail (EdT)

Les vérifications réalisées par SOCOTEC en sa qualité d'organisme tierce partie permettent de répondre aux exigences réglementaires prises en référence et rappelées pour chaque équipement dans le chapitre « Conditions particulières de vérification ».
La vérification a porté sur l'état de conservation et de fonctionnement des points suivants (1), dans la limite de la nature de l'équipement de travail et des dispositifs dont il est pourvu lors de la vérification.
Pour les appareils de levage, elle comporte des essais en charge dans la mesure où les conditions nécessaires de réalisation de ces essais sont réunies.
La vérification n'a pas porté sur l'état de conformité des équipements de travail.

Appareils de levage

Accès installés à demeure
• Accès au(x) poste(s) de conduite
• Accès au(x) support(s) de l'appareil
• Autres accès pour entretien, vérification
Chemin de roulement - Supports
• Voie de roulement, rails
• Poteaux, corbeaux, potence, ancrages, fixations
• Assise, scellement, appuis
• Butoirs, amortisseurs
• Ancrages, amarrage, haubanage
• Mise à la terre de la voie
Châssis - Ossature - Structure - Porteur
• Assemblages, liaisons, fixations
• Châssis - Porteur - Ossature – Structure – Poteaux/mâts
• Mât(s), flèche, contre flèche
• Plaques de dérive
• Organes de roulement (pneumatiques, chenilles, galets …)
• Chasse-objets ou dispositif équivalent
• Stabilisateurs et leurs dispositifs de maintien
• Lests ou contrepoids
Mécanismes
• Groupes motoréducteurs
• Treuil
• Systèmes vis/écrou
• Systèmes pignon-crémaillère/couronne/chaîne
• Système à ciseau(x)
• Autres organes de transmission et d'accouplements
• Freins des mouvements concourant au levage
• Freins des mouvements horizontaux / translation / orientation
• Autres freins (2)
• Organes mobiles de transmission et leurs protections
• Mécanisme de réglage d'assiette
Suspentes - Tambours - Poulies
• Câbles – Chaînes – Sangles
• Attaches – Points fixes – Boîte à coin
• Tambours – Poulies – Tourteaux
Dispositifs de préhension et support de charge
• Moufle – Crochet – Linguet de sécurité
• Fourche – Godet – Pince – Eperon – Potence - Grappin
• Electroaimant, préhension par le vide (ventouses, …)
• Dispositif lié à la défaillance d'énergie
• Support de charge
• Habitacle, panier, nacelle
• Autres dispositifs de préhension
Equipement électrique
• Enveloppes (coffrets, armoires, boîtiers, …)
• Equipements électriques
• Liaisons et raccordements
• Interconnexion des masses métalliques

Equipement hydraulique
• Equipements hydrauliques
• Liaisons et raccordements
• Niveaux - Pression
• Filtres
Equipement pneumatique
• Equipements pneumatiques
• Liaisons et raccordements
• Pression
• Filtres - Echappements
Equipement thermique
• Moteur
• Réservoir de carburant – Bouteille de gaz
• Protection des éléments mobiles du moteur
• Protection contre les brûlures (échappement, …)
Poste(s) de conduite
• Implantation
• Constitution, fixations, plancher
• Protection contre les chutes de hauteur
• Protection du conducteur (protège tête, toit, FOPS, ROPS, ...)
• Protection contre les risques mécaniques
• Plate-forme rabattable
• Visibilité (vitrages, essuie-glace, rétroviseurs, miroir, ...)
• Extincteur en cabine ou sur l'appareil
• Siège et ceinture de sécurité
• Chauffage - Éclairage
• Condamnation d'accès (clé, code)
Organes de service
• Organe de mise en marche
• Organe(s) d'arrêt général / au poste de travail / d'urgence
• Organe de commande à action maintenue
• Dispositif limitant l'utilisation aux personnes habilitées
• Poste de dépannage ou de sauvetage
• Commandes à distance
• Autres organes de service (boutons poussoirs, …)
Dispositifs d'alerte et de signalisation
• Dispositifs de signalisation (voyants, afficheurs, …)
• Dispositifs d'alerte (visuels, sonore, …)
Affichage et consignes
• Affichage de la charge maximale utile (CMU)
• Tableau des charges - Abaques
• Avertissements - Consignes
Dispositifs de sécurité
• Se reporter aux dispositifs listés pour chaque appareil (2)
Gestion des sources d'énergies
• Dispositifs de séparation / dissipation
Eclairage incorporé à l'appareil
• Eclairage de la zone de travail et/ou de circulation routière

(1) La liste est donnée à titre indicatif et ne peut être retenue comme la liste exhaustive des points de vérification

(2) La nature de ces organes et dispositifs spécifiques est indiquée dans le descriptif de chaque équipement de travail vérifié.